



SOMMAIRE

- ▶ SALADES : attention aux chenilles.
- ▶ CELERI : une capture de mouche du céleri et aucune capture de mouche de la carotte.
- ▶ OIGNON : restez vigilants vis-à-vis du mildiou.
- ▶ POIREAU : restez vigilants vis-à-vis de la rouille.
- ▶ CHOUX : attention aux insectes.
- ▶ ENDIVE : les premiers symptômes d'alternaria sont déjà présents.
- ▶ POIS : premiers cas de botrytis/sclérotinia.
- ▶ CAROTTE : alternaria sur jeunes carottes dans l'Aisne.
- ▶ HARICOTS : dégâts de mouche signalés.

SALADES

Réseau : 4 parcelles fixes et 1 piégeage

Stade : plantation à récolte

Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

Cette semaine des chenilles et des dégâts ont été observés à Calonne-sur-la-Lys (62) sur des salades au stade montaison (les autres salades étant bâchées pour les protéger du gibier). Les captures de noctuelles augmentent sur tous les sites. Restez vigilants, les températures



Surveillez vos parcelles pour détecter les jeunes chenilles (FREDON HDF)

Site de piégeage	Noctuelle gamma
Calonne-sur-la-Lys (62)	1 ↗
Ennetières-en-Weppes (59)	16 ↗
Haubourdin (59)	2 =
Le Maisnil (59)	37 ↗
Avelin (59)	35 (pour 2 semaine)
Vignacourt (80)	1 ↗

annoncées pour les prochains jours vont être favorables à leur développement. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

B Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. *aizawai* et de *Bacillus thuringiensis* subsp. *Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



Pucerons ailés (PLRN)

Pucerons du feuillage

Quelques pucerons et une petite colonie ont été observés à Haubourdin (59) sur 8% des plantes. A le Maisnil (59), quelques pucerons (principalement des pucerons ailés) sont observés sur 52% des salades. Des pucerons et quelques exuvies sont observés à Calonne-sur-la-Lys (62) sur des salades au stade montaison (les autres étant bâchées pour les protéger du gibier). La pression reste faible et les quelques précipitations prévues dans les prochains jours ne devraient pas leur être très favorables. Quelques auxiliaires (larves et adultes de coccinelle, pucerons parasités) ont également été observés. Certaines variétés sont résistantes au puceron rouge *Nasonovia ribisnigri*.



Mildiou (*Bremia lactucae*)

Du mildiou est présent sur 8% des salades (feuilles de chêne) à Haubourdin (59). La pression diminue encore par rapport aux semaines précédentes mais les conditions climatiques prévues (températures douces et précipitations) restent favorables pour le développement de la maladie. Soyez vigilants même si vous avez des variétés qui sont résistantes aux souches 29-40 en *Bremia*. Les infestations sont possibles entre 5 et 20°C avec un optimum compris entre 10 et 15°C. Les conditions humides lui sont favorables pour s'implanter et se disséminer. Il existe des variétés résistantes mais elles sont rapidement contournées: les nouvelles combinaisons de gènes de résistance introduites dans les variétés sont dépassées au bout de quelques années. Des



mesures prophylactiques existent : choix de parcelles aérées et bien drainées, inspection des plants à la réception, réduction des densités de plantation sur les planches, désherbage soigné (pour ne pas laisser la parcelle envahie de séneçons et laiterons qui sont hôtes de ce pathogène), irrigation le matin, destruction des résidus de cultures immédiatement après la récolte, débâchage précoce au printemps...

Dégâts de gibier

A Calonne-sur-la-Lys (62), Le Maisnil (59) et Haubourdin (59), le gibier reste problématique... Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants. Des mesures prophylactiques existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.



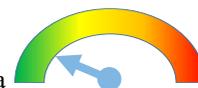
Dégâts de gibier et effaroucheur (PLRN et FREDON HDF)

CELERI

Réseau : 2 piégeages

Mouche du céleri (*Phylophyllo heraclei*)

Une mouche du céleri a été capturée à Hinges (62). A Saint-Omer (62), aucune mouche du céleri n'a été capturée. En général, il y a 2 générations par an. Ce sont les larves qui occasionnent des dégâts, elles vivent entre les deux épidermes de la feuille où elles creusent une galerie qui va en s'élargissant. La larve peut passer d'une feuille à l'autre. En fin de croissance, elle mesure entre 1,8 et 2,3 mm. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti insecte pour éviter les attaques. En cas de forte attaque, le feuillage peut être totalement détruit entraînant un arrêt de la végétation, ce cas de figure est très rare dans la région.



Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Saint-Omer (62) et Hinges (62), aucune mouche de la carotte n'a été capturée. Ce sont les larves qui occasionnent les dégâts en creusant des galeries dans des raves, entraînant des pourritures dues à des champignons ou des bactéries secondaires. Les attaques peuvent s'accompagner d'un jaunissement, d'un rougissement ou d'un flétrissement de la végétation. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti insecte pour éviter les attaques. Privilégiez les parcelles bien aérées et éloignées des haies si possible.



Dégâts de gibier (PLRN)

Dégâts de gibier

Sur certains secteurs, le gibier est problématique (voir la partie SALADES pour les mesures prophylactiques).

OIGNON

Réseau : 2 parcelles fixes

Stade : Oignons de semis : Les derniers semis sont en général en début bulbaison. Les premiers semis sont en bulbaison

Oignons bulbilles : début tombaison

Mildiou (*Peronospora destructor*)

Du mildiou est toujours observé sauf sur le secteur de Ba-paume. A Richebourg (62), un grand foyer est présent dans une des fourrières et quelques plants épars sont présents sur les oignons hâtifs. La situation est la même sur la plaine de la Lys (62), sur 3 parcelles. Sur le même secteur, pour une parcelle, plusieurs foyers sont constitués et pour une autre parcelle, où la maladie est propagée à toute la parcelle, on constate des taches d'alternaria dans les anciennes taches de mildiou. Dans les Flandres (59), du mildiou a été observé sur quelques pieds sur 2 parcelles d'oignons de semis. Restez vigilants vis-à-vis de cette maladie, les conditions climatiques sont toujours propices au développement du mildiou. Après chaque contamination, il y a incubation du champignon. La durée d'incubation va dépendre de la température. L'optimum se situe entre 15 et 17 °C. Elle dure au minimum 10 jours quand les conditions sont réunies. Les taches de mildiou apparaissent ensuite sur les feuilles de l'oignon. Les conditions actuelles lui sont donc très favorables! Les signes précurseurs sont caractérisés par des décolorations localisées (halos jaunes et diffus). Lorsque les conditions sont favorables (climat humide), elles se recouvrent d'un duvet gris violacé. Les taches se multiplient, les feuilles se dessèchent et se nécrosent. La maladie se développe en foyer mais peut évoluer très rapidement et se répandre sur toute la parcelle. L'apparition de foyers correspond souvent à des zones d'humidité persistante.



Taches d'alternaria sur des feuilles contaminées par le mildiou (PLRN)

Si vous souhaitez en savoir plus sur le cycle du mildiou, les mesures prophylactiques, le modèle Miloni* et l'interprétation des risques, une fiche détaillée a été rédigée par les animateurs BSV.

Vous pouvez la télécharger en cliquant sur ce lien : <http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Mod%C3%A8le-Miloni-mildiou-de-loignon.pdf>

*suite à des décalages constatés entre les sorties de taches du modèle et les sorties de taches sur le terrain, le modèle n'est plus employé actuellement.



Pourriture blanche (*Sclerotium cepivorum*)

De la pourriture blanche a été observée sur 3 parcelles de la plaine de la Lys (62). Quelques plants sont contaminés dans la parcelle. La maladie est caractérisée par un feutrage blanc à la base du bulbe, accompagné de petits sclérotés noirs de la taille d'une tête d'épingle. Cela mène souvent au pourrissement de ce bulbe. La contamination peut se faire par le sol (les sclérotés restent viables 7-10 ans). Dans ce cas, la maladie débute par une zone précise du champ. Les bulbes peuvent aussi être contaminés, dans ce cas la maladie est plus disséminée. Les contaminations par les semences sont également possibles si le lot est porteur de sclérotés mais elles sont beaucoup plus rares. Les conditions idéales pour le développement de ce champignon sont une humidité du sol suffisante (40 à 50%) et des températures avoisinant les 17 à 20°C. Privilégiez des rotations longues (attention, les autres Alliées émettent aussi des substances stimulantes pour le champignon). Il est possible de « tremper » le plant avant la plantation.



Pourriture blanche (PLRN)



Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*)

A Richebourg (62), des galeries de teigne sont toujours présentes. Les dégâts provoqués par cet insecte ne semblent pas causer de perte de rendement sur oignons, le risque est faible.

Thrips

Des thrips ont été observés sur tous les secteurs avec en général, 8% de pieds touchés pour 0,16 thrips/plante. A Lorgies (62), 48% des pieds étaient touchés avec 0,56 thrips/plante. Les thrips sont souvent peu préjudiciables sur oignon de conservation sauf en cas de pullulation lors de conditions climatiques favorables (temps chaud et sec). Pour le moment la pression est très faible et les précipitations prévues dans les prochains jours ne lui sont pas favorables.



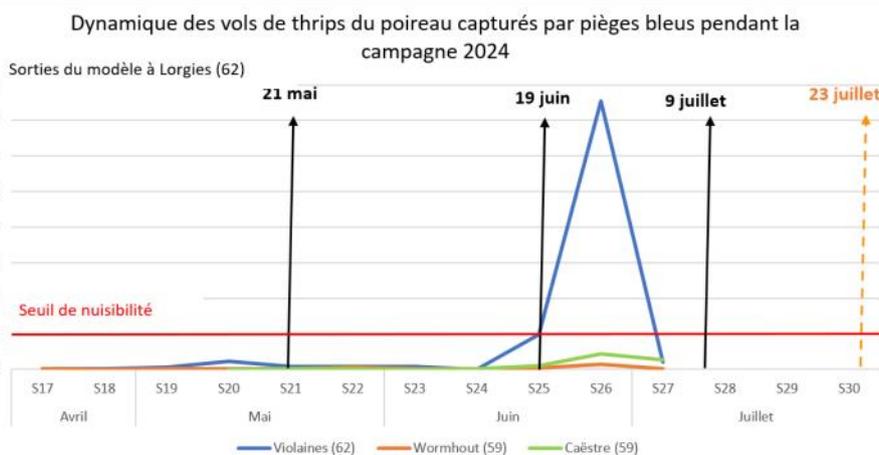
POIREAU

Réseau : 3 parcelles fixes

Stade : 6– 8 feuilles

Thrips (*Thrips tabaci*)

Les captures diminuent sur tous les sites, à Wormhout (59), ce résultat est peut être minoré car les pièges étaient à terre suite au buttage des poireaux. A Violaines (62), 1 à 2 thrips sont observés sur 28% des poireaux. A Caëstre (59) et Wormhout (59), des thrips sont présents dans le cornet sur respectivement sur 80 et 50% des poireaux. Les quelques précipitations prévues dans les prochains jours ne vont pas leur être très favorables. De plus, des auxiliaires (*Aeolothrips*) sont également observés sur les plaques bleues. L'incidence des dégâts est préjudiciable en fonction des débouchés. Les dégâts sont causés par la larve et l'adulte. Les piqûres occasionnées par l'insecte évoluent en une multitude de points blancs, affectant principalement la présentation ce qui n'a pas d'incidence en circuit court... Il existe des filets anti-thrips pour couvrir les cultures ou il est possible d'arroser régulièrement (3 fois par jour à dose de 1,5 mm d'eau à chaque fois) pour garder le cornet humide ce qui gêne le développement des thrips.



Rouille (*Puccinia allii*)

A Violaines (62), 22% des pieds observés sont atteints. A Caëstre, la rouille est toujours présente: elle s'est étendue dans cette parcelle par rapport aux semaines précédentes. De manière générale, la rouille est constatée sur certaines parcelles depuis début juin en particulier lorsque les variétés sont très sensibles (Krypton, Pluston). L'attaque est précoce et les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Surveillez vos parcelles en particulier sur les variétés dites « sensibles ». Les symptômes sont caractéristiques avec la formation de pustules orange plus ou moins foncées. La maladie touche d'abord les feuilles de la base puis gagne les étages supérieurs. Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures. L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C avec un optimum à 18°C. Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloque la maladie. La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se fait par le biais des cultures d'ail, des cultures de poireaux tardives encore en place lors des premières plantations ou des *Alliums* sauvages. Il est important de choisir des variétés peu sensibles. Il n'existe pas de variétés réellement résistantes mais il y a des différences de sensibilité variétale. Il est utile aussi de pratiquer une rotation des cultures en espaçant les Alliées et de raisonner la fertilisation azotée.



Rouille sur poireau (FREDON HdF)

Mouche mineuse

A Wormhout (59), dans la fourrière, sur jeunes poireaux, de nombreuses feuilles présentent des piqûres de nutrition de mouche mineuse, et/ou des petites mines sur les bouts des feuilles. D'habitude, les attaques se font au printemps et à l'automne. Il est possible qu'avec les conditions humides des dernières semaines, le cycle soit modifié, cette mouche ayant besoin d'humidité pour sortir de sa pupe.

CHOUX

Réseau : 6 parcelles et 5 piégeages

Stade : plantation à récolte



Piéride, noctuelle et teigne des crucifères

Des vols de piérides sont observés sur certaines parcelles. Des larves de noctuelle sont présentes à Illies (59). A Ennetières-en-Weppes (59), une chenille de teigne et des cocons de teigne étaient présents sur respectivement 4 et 8% des choux cabus. Des dégâts de chenilles sont aussi observés sur cette parcelle. A Saint-Momelin (59), des chenilles sont présentes sur 6% des choux cabus. Restez vigilants, la pression augmente et les températures des jours à venir vont être favorables à l'éclosion des œufs. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Les dégâts sont différents selon le type de chenilles. Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.



Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* et de *Bacillus thuringiensis subsp. Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Lorgies (62)	9	4
Ennetières-en-Weppes (59)	16	36
Bavinchove (59)	9	6
Saint-Omer (62)	5	13
Illies (59)	20	25
Saint-Momelin (59)	-	8
Campagne-les-Hesdin (62)	-	-
Campagne-les-Hesdin (62)	-	-
Longpré-les-Corps-Saints (80)	0	0
Trosly-Breuil (60)	0	8
Esômes-sur-Marne (02)	-	-



Dégâts de chenille (FREDON HdF)

Mouche du chou (*Delia Radicum*)

Dans les feutrines, à Ennetières-en-Weppes (59), 1,4 œufs ont été observés dans 50% des feutrines. A Lorgies (62), sur choux-fleurs de la plantation en semaine 20, 96,5% des plants étaient touchés avec en moyenne 15,5 œufs/plant atteint. Sur choux fleurs de la plantation en semaine 22, 100% de plants étaient touchés avec en moyenne 17,1 œufs/plant atteint. Sur choux fleurs de la plantation en semaine 25, 40% de plants étaient touchés avec en moyenne 6,8 œufs/plant atteint. En général, les adultes de la mouche du chou émergent entre fin mars et début avril. Dans la quinzaine de jours qui va suivre son émergence, la mouche va déposer ses œufs par paquet à proximité du collet des plants, sur un sol humide. L'éclosion a lieu 3 à 6 jours plus tard, les larves vont alors se diriger vers les racines des cultures, dans le sol, afin de s'en nourrir. Les dégâts se manifestent par des galeries dans les racines provoquant retard de croissance, dépérissement, perte de pied sur jeunes cultures mais aussi le flétrissement des plants. Ses dégâts favorisent le développement de pourritures racinaires, rendent difficile la conservation et la commercialisation des légumes-racines. Les températures optimales au développement et à l'activité des larves sont comprises entre 15 et 21°C. Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place : bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants (au moins 4 semaines à partir de la plantation), biner afin de détruire les œufs de mouche ou les remonter à la surface où ils se dessècheront, favoriser les auxiliaires (carabes, staphylins, ...), allonger le délai entre 2 cultures/intercultures de Brassicacées au sein d'une rotation, éviter l'épandage de matière organique peu décomposée avant l'implantation, butter pour favoriser la croissance racinaire, implanter la culture en dehors des périodes à risque...



Aleurodes

A Saint-Momelin (59), on observe quelques aleurodes sur 2% des choux. A Richebourg (62), 1 à 9 aleurodes et des pontes sont présents sur 85% des choux-fleurs. A Illies (59), peu d'aleurodes ont été observés cette semaine. A Ennetières-en-Weppes (59), les premières pontes sont observées sur 8% des choux. La pression augmente progressivement. Restez vigilants car des températures douces sont prévues dans les prochains jours ce qui est assez favorables à leur développement.



Altises (*Phyllotreta* sp.)

A Saint-Momelin (59), Ennetières-en-Weppes (59) et Lorgies (62), on observe 1 à 2 altises par pied sur respectivement 2, 4 et 22% des choux. Quelques dégâts sont aussi constatés. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.



En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :

- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille $\leq 0,8$ car si la taille des mailles est $> 0,8$ mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
- ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
- si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.
- favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.



Pucerons cendrés et puceron parasité (doré) (FREDON HdF)

Larve de syrph (FREDON HdF)

Pucerons

Quelques pucerons sont observés à Ennetières-en-Weppes (59) et Richebourg (62) sur respectivement 4 et 18% des choux, il s'agit principalement de pucerons cendrés. A Saint-Momelin (59), des colonies de pucerons cendrés sont présentes sur près de 10% des choux, ce qui n'évolue pas par rapport à la semaine dernière. A Lorgies (62) et Haines (62), quelques pucerons ailés sont signalés sur moins de 15% des pieds. A Illies (59), de nombreux pucerons cendrés ont été observés cette semaine. Des pucerons parasités, des œufs et des larves de syrphes, des coccinelles et des araignées sont aussi présents sur ces parcelles. Restez



vigilants car les températures prévues dans les prochains jours vont être favorables à leur développement.

Thrips

A Saint-Momelin (59), sur des pièges bleus mis en place, 45 thrips par plaque ont été capturés. A Lorgies (62) et Haines (62), quelques thrips sont présents sur moins de 15% des choux. Les précipitations prévues dans les prochains jours ne vont pas être favorables à leur développement. Les piqûres de nutrition des thrips provoquent l'apparition de nombreux petits cals, souvent réunis en larges plages, qui finissent par brunir rendant le produit impropre à la commercialisation en circuit long. C'est à la formation de la pomme, quand les feuilles commencent à se resserrer que l'insecte s'installe. Les attaques sont parfois très profondes dans la pomme (jusqu'à 10 feuilles et plus).



Maladie du feuillage

Avec le temps humide des dernières semaines, des maladies du feuillage sont déjà présentes.



Des maladies sont déjà présentes sur feuillage (Marché de Phalempin)

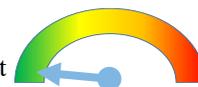
ENDIVE

Réseau : 1 parcelle fixe et 6 piégeages

Stade : 7-9 feuilles

Mouche mineuse

A Haines (62), des galeries de mouche mineuse ont été observées sur 44% des pieds. L'attaque est sans gravité.



Site de piégeage	Mouche de l'endive							
	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28
Arras (62)	-	-	0	0	0	1	1	1
Avelin (59)	-	-	-	0	-	0	2	1
Boiry-Notre-Dame (62)	-	-	-	-	-	0	0	0
Boursies (59)	-	-	-	-	-	0	1	0
Beaumont-les-Cambrai (59)	-	-	1	1	1	1	0	0
Haisnes (62)	-	-	-	1	0	4	2	0
Laventie (62)	0	0	0	0	1	0	1	0
Marcelcave (80)	-	-	-	-	-	0	0	1
Marcoing (59)	-	-	1	0	0	0	0	0
Metz-en-Couture (62)	-	-	1	2	4	0	1	0
Pouilly-sur-serre (02)	-	-	-	-	0	0	0	0
Soyécourt (80)	-	-	-	0	0	0	0	3

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Quelques captures ont été faites sur un quart des sites suivis, elles restent faibles et sous le seuil de nuisibilité. Des piqûres de mouches de l'endive sont constatées à Haisnes (62) sur environ un tiers des plantes observées. La première génération passe souvent inaperçue, on peut observer des mines dans les feuilles de la plantule. La seconde génération est susceptible de causer des dégâts sur les forçages précoces. Ce sont surtout les œufs pondus par les adultes de 3^{ème} génération qui sont à l'origine des dégâts larvaires observés sur les feuilles du chicon. Surveillez vos parcelles pour détecter les piqûres



de mouche de l'endive (traces circulaires, vert pâle et alignées).

Cicadelle

Quelques cicadelles et des piqûres de cicadelles ont été observées à Haisnes (62). Attention de ne pas confondre ces piqûres avec celles de mouche de l'endive.



Piqûres de mouche de l'endive (alignées) (FREDON HdF)



Piqûres de cicadelles (groupées) (FREDON HdF)

Gibier

Quelques dégâts de gibier sont aussi constatés à Haisnes (62). (voir la partie SALADES pour les mesures prophylactiques).



Dégâts de gibier (FREDON HdF)

Alternaria (*Alternaria dauci*)

Les premières pustules ont été observées à Haisnes (62). Ce champignon entraîne l'apparition de petites taches circulaires, de couleur jaune et cernées de rouge, qui deviennent ensuite brunes en grandissant. La maladie est favorisée par un temps doux (températures comprises entre 15 et 25°C, optimum 20°C) et humide. Les successions de pluies et de soleil lui sont très favorables: l'humidité favorise la fructification sur les lésions et le temps sec permet la dissémination des spores. Un temps très pluvieux n'est donc pas favorable à la maladie. Surveillez l'apparition des premiers symptômes. Soignez le désherbage, le laiteron est aussi sensible à la maladie et les symptômes apparaissent souvent sur cette plante avant d'être visible sur endive.



Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

Le vol du puceron des racines se termine. Quelques mouches *Thaumatomyia* spp. (auxiliaires dont la larve se nourrit des *Pemphigus* aptères) ont été piégées dans les bacs jaunes. Ces données indiquent qu'un contrôle naturel va se mettre en place une fois les pontes éclosées pour donner les larves. Il est malheureusement impossible de savoir dès maintenant s'il sera suffisant.



Mesures prophylactiques visant à limiter les risques d'infestation :

Il est nécessaire avant tout de réduire les risques d'infestation et de développement de ce ravageur en appliquant quelques mesures prophylactiques :

◆ En cas de présence importante au niveau des racines, arroser fréquemment pour favoriser la culture. Si l'irrigation n'est pas possible, les méthodes culturales améliorant la structure du sol et la remontée d'humidité par capillarité permettent de limiter l'impact de la sécheresse. L'impact dû au stress nutritionnel (azote et / ou hydrique) semble prépondérant par rapport à celui induit par la présence de pucerons.

◆ Le bâchage sur les petites parcelles avec un voile insect-proof permet de réduire la population de ravageur présente et donc d'augmenter la croissance racinaire.

◆ Il est déconseillé de produire les cultures sensibles à proximité des peupliers pour limiter l'importance des attaques de pucerons lanigères.

◆ La larve de *Thaumatomyia* spp. (petite mouche rayée jaune et noir) consomme environ 100 à 200 pucerons. D'après la littérature, l'adulte des *Thaumatomyia* spp. est floricole et se nourrit essentiellement de pollen et de nectar. Les résultats obtenus en conditions contrôlées par FREDON montrent que la mouche a tendance à pondre plus d'œufs et plus rapidement si elle est en présence de fleurs. Le pollen serait donc bien un élément favorisant la reproduction et la fécondité de la mouche. Pour favoriser ces auxiliaires, il est donc conseillé de maintenir des plantes fleuries à proximité des parcelles d'endives.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la reconnaissance, le cycle de développement, les symptômes et dégâts, les méthodes de lutte..., consultez la [fiche](#) sur les pucerons des racines en cultures légumières : *Pemphigus* spp.

Pour plus d'informations sur la mouche prédatrice *Thaumatomyia* spp., n'hésitez pas à consulter la [fiche](#) réalisée par la FREDON Nord Pas-de-Calais dans le cadre du programme EMMA "Echanges transfrontaliers pour le Maraîchage et la culture de fraises, favorisant les Méthodes Alternatives" financé par le FEDER et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, dans le cadre du programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen.

Site de piégeage	Pucerons lanigères	<i>Thaumatomyia</i> spp.
Arras (62)	0 ↓	1 ↑
Avelin (59)	1	0 ↓
Beaumont-les-Cambrai (59)	0	0
Boiry-Notre-Dame (62)	0	2 ↑
Boursies (59)	0 ↓	0 ↓
Haisnes (62)	0 ↓	4 ↑
Laventie (62)	0 ↓	0
Marcelcave (80)	0	0
Marcoing (59)	0 ↓	1 ↑
Metz-en-Couture (62)	0 ↓	0
Pouilly-sur-serre (02)	0	0
Soyécourt (80)	0 ↓	0

POIS

Réseau : 1 parcelle fixe + compilation des tours de plaine



Pucerons verts

Les pucerons restent très discrets dans les parcelles de pois. Le seuil indicatif de risque de 5 pucerons par extrémité de tiges avant floraison et de 10 pucerons après floraison.

Tordeuses

Les captures de tordeuses sont en baisse cette semaine sur l'ensemble du secteur. Pour rappel, il n'y a pas de lien entre le niveau de capture et les dégâts. Le seuil d'intervention est atteint dès les premières captures de papillons à partir du moment où les pois sont au stade "gousses plates sur le 1^{er} étage florifère" (= début floraison + 7 jours). La période de sensibilité des pois dure jusqu'à la récolte.



Mildiou

Quelques cas de mildiou restent signalés sur l'ensemble des bassins de production. Pour rappel, la lutte contre le mildiou repose sur une combinaison de levier : la prophylaxie (délai de retour de 5 ans entre 2 pois, destruction des résidus et des repousses de pois pour éviter le maintien de l'inoculum, maîtrise des densités, de la fumure et de l'irrigation), la tolérance variétale, et la protection fongicide préventive en végétation.

Complexe Ascochytose/Colletotrichum

Des cas d'ascochytose et/ou d'antracnose à Colletotrichum sont remontés sur l'ensemble des bassins de production.

Le terme antracnose est souvent utilisé à tort pour évoquer l'ascochytose, maladie aérienne fréquente sur pois et qui est causée par un complexe de 3 champignons : *Didymella pinodes*, *Phoma medicaginis* et *Ascochyta pisi* (champignon le moins fréquent). L'antracnose est causée par un champignon du genre Colletotrichum.

Les symptômes d'ascochytose sont souvent confondus avec des symptômes d'antracnose (colletotrichum) (voir BSV 11 pour aide à la reconnaissance).



Botrytis/Sclérotinia

Les premiers cas de sclérotinia sont signalés dans des parcelles avec une forte végétation dans le Nord dans le secteur de Renescure. De même, des symptômes de botrytis sont signalés sur la côte.



Botrytis



Sclérotinia (UNILET)

Pied noir

Des attaques racinaires sont observées sur quelques parcelles, elles sont le plus souvent causées par le complexe classique de champignons du sol appelé « pied noir ». Les dégâts sur le système aérien restent souvent discrets jusqu'au stade floraison. Au fur et à mesure de l'extension des lésions sur le collet, le système racinaire devient déficient, les plantes ont des difficultés à s'alimenter. Des foyers de plantes jaunissantes et chétives apparaissent.

CAROTTE

Réseau : 7 pièges + compilation des tours de plaines



Mouche de la carotte

Dans le Nord Pas de Calais, la mouche de la carotte est observée sur 2 parcelles dans le réseau de piégeage : 1 capture à Hinges (62) sur une parcelle de céleri et 1 capture sur une parcelle de carottes à Lorgies (62). Pas de capture à Ponthoile (80), Haubourdin (59) et Saint Omer (62). Pour rappel, le seuil indicatif de risque est d'une mouche par piège par semaine.



Noctuelles

Des noctuelles sont visibles dans des parcelles de jeunes carottes dans l'Aisne. Il n'existe pas de seuil d'intervention spécifique, elles n'ont pas occasionné de dégâts pour le moment.

Alternaria

L'alternaria est présente dans des parcelles de jeunes carottes dans l'Aisne. Pas de signalement sur les autres secteurs.



Dégâts de noctuelle sur carotte (UNILET)

HARICOT/FLAGEOLET

Des dégâts d'orage ou de grêle sont signalés notamment sur le secteur de Bapaume.

Mouches des semis

Des dégâts de mouches des semis sont constatés : perte de pieds, plants borgnes, galeries dans le collet... Cela concerne l'ensemble des bassins de production, les dégâts sont parfois importants sur certaines parcelles (jusqu'à 25 à 30 % voire 50 % sur une parcelle).

Les haricots/flageolets sont sensibles à ce ravageur jusqu'au stade "2 feuilles trifoliées", environ 3 à 4 semaines suivant le semis. Il n'est pas possible d'intervenir une fois les dégâts constatés, un ensemble de mesures prophylactiques permet de limiter les risques : favoriser une levée rapide de la culture, ne pas épandre de matière organique (fumier, lisier...) dans le mois précédant le semis, éviter de semer rapidement après l'enfouissement des résidus d'une culture précédente ou d'un couvert hivernal.



Attaques de mouche des semis sur haricot : galeries dans le collet, plantules anormales ou "borgnes" (UNILET)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, choux : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France